

*Retour du beau temps,
vivement le printemps!*

Bonne fête des Mères!
11 mai



Bonne fête des Pères!
15 juin



Bonne fête nationale !

23 juin au parc des Loisirs

**Allez à la page 11 pour plus
d'informations.**

Chronique de votre maire

Cher.e Rochillois.e.s,

Vous avez de bonnes idées, vous avez des inquiétudes, vous voyez des améliorations possibles? Je suis là pour vous!

Venez à ma rencontre, au Café du Maire.

On discutera des enjeux qui vous concernent.



LE CAFÉ DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS.

Il est possible de rencontrer madame la mairesse pour des rencontres en privé.

Pour prendre rendez-vous:
maire@saint-jude.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Annick Corbeil

Mairesse

Déléguée au comité Loisirs de Saint-Jude

Représentante à la MRC des Maskoutains

Représentante au comité d'action locale

Courriel: maire@saint-jude.ca

Sylvain Lafrenaye

Délégué au comité de la voirie

Délégué à la régie d'Aqueduc Richelieu Centre

Délégué au comité de démolition

Courriel: conseiller1@saint-jude.ca

Jacynthe Potvin

Déléguée du Club de l'Âge d'Or de Saint-Jude, de l'Aféas et

de la bibliothèque

Déléguée de la MADA

Déléguée du Patrimoine et de la culture

Courriel: conseiller5@saint-jude.ca

Pierre Letendre

Délégué de la SQ

Délégué au comité consultatif d'urbanisme

Courriel: conseiller6@saint-jude.ca

Anolise Brault

Mairesse suppléante et substitut à la MRC des Maskoutains

Déléguée à la Maison des Jeunes, à la jeunesse, à l'école

et aux questions familiales

Déléguée à la protection de l'environnement

et au Bassin Versant

Déléguée au comité de démolition

Courriel: conseiller3@saint-jude.ca

Richard Hébert

Délégué substitut à la régie Intermunicipale d'Acton

et des Maskoutains

Délégué au comité de la protection civile

Délégué aux ressources humaines

Courriel: conseiller4@saint-jude.ca

Francis Grégoire

Délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Délégué au comité Intermunicipale concernant l'entente

incendie avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Délégué au comité de démolition

Délégué au comité de l'UQROP

Courriel: conseiller2@saint-jude.ca

Les membres du conseil municipal vous invitent à communiquer avec eux pour toutes questions ou suggestions.

Nouveaux bébés

Par sa politique familiale, le conseil municipal désire souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. Ainsi, Céline Proulx, présidente du comité des loisirs, se rendra chez les nouveaux parents afin de remettre un panier cadeau au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450 792-3855 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude puisque ce n'est pas une information que nous possédons.



CAFÉ-RENCONTRE

Suite au questionnaire de la politique familiale, nous voulons discuter avec vous des projets et activités futures ainsi que des enjeux qui vous tiennent à coeur pour votre municipalité.

RENDEZ-VOUS LE 8 MAI 2025
À COMPTER DE 19 H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
(930, RUE DU CENTRE)



SERONT PRÉSENTS POUR DISCUTER AVEC VOUS

- ÉLUS MUNICIPAUX
- MEMBRES DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

POUR TOUTE QUESTION :
MYRIAM FOURNIER
DIRECTRICE GÉNÉRAL ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
DG@SAINT-JUDE.CA



Messages de votre municipalité

Fermeture du bureau municipal

Veillez prendre note
que le bureau municipal
sera fermé le

lundi 19 mai 2025

à l'occasion de
la fête nationale des Patriotes.

Nous serons de retour
le mardi 20 mai dès 8 h 30!



Fermeture du bureau municipal

Veillez prendre note
que le bureau municipal
sera fermé le

mardi 24 juin 2025

à l'occasion de
la fête nationale du Québec.

Nous serons de retour
le mercredi 25 juin dès 8 h 30!



Ramasser les besoins de son chien :

l'affaire est
dans le **SAC** !



La municipalité de Saint-Jude rappelle aux propriétaires des animaux de compagnie qu'ils ont l'obligation de **ramasser les excréments de leurs animaux** et **de les tenir en laisse** lorsqu'ils se trouvent dans un lieu public comme un terrain sportif, un parc, un espace vert, entre autres.

Des sacs sont maintenant mis à votre disposition.

Observable à plusieurs endroits, la problématique est particulièrement accrue dans le parc du centre communautaire et dans le terrain de baseball.

La municipalité tient à rappeler que la présence des animaux de compagnies dans les parcs municipaux relève d'un projet pilote.

Le prochain mois déterminera si le projet pilote prend fin ou continuera son cours.

Ce rappel fait notamment suite à plusieurs signalements effectués par la population.

Merci de votre habituelle collaboration !

Nouveau-née

à Saint-Jude!

Margot Sylvestre

Née le 2 octobre 2024

Fille de Audrey Villiard
et Frédéric Sylvestre



félicitations

aux nouveaux parents !!!

Profitez de chaque moment !

Avec le beau temps, l'envie de faire un feu vous brûle ?

Avant de craquer l'allumette, n'oubliez pas de respecter les normes de sécurité.

Il est interdit de brûler du caoutchouc, des pneus, des déchets de construction, des produits dangereux ou polluants, des ordures, des accélérateurs ou des combustibles inflammables.

Il est interdit de causer des nuisances au voisinage par la fumée, les étincelles ou les odeurs.

Ayez toujours une personne responsable à proximité, avec l'équipement nécessaire pour maîtriser le feu.

Évitez de faire un feu extérieur par grands vents ou période de sécheresse.

Ne quittez les lieux que lorsque le feu est entièrement éteint.

Respectez les dimensions maximales du feu et les distances de dégagement :

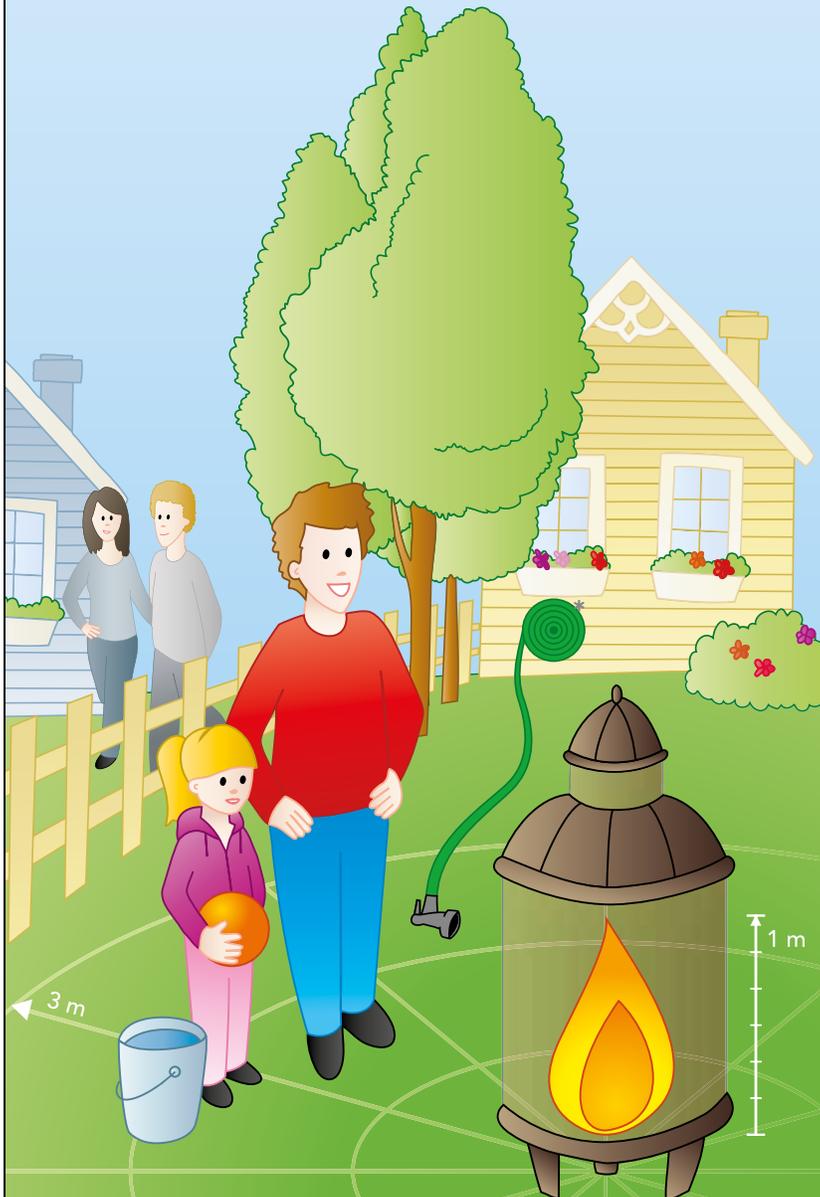
FEUX DE PLAISANCE

ZONE URBAINE	ZONE RURALE
- avec FOYER CONFORME obligatoire	- avec foyer ou à ciel ouvert
- dégagement de 3 m	- 1 m de hauteur ou moins
- sans permis	- dégagement de 10 m
	- sans permis

FEUX DE NETTOYAGE (feuilles, branches)

ZONE URBAINE	ZONE RURALE
- PERMIS obligatoire	- PERMIS obligatoire
- exigences de sécurité à évaluer	- 2,5 m de hauteur ou moins
	- 25 m ² de superficie ou moins
	- 60 m de dégagement

Les pompiers sont autorisés à éteindre un feu en tout temps si la situation le requiert.



Pour plus d'informations ou pour obtenir
un permis, contactez votre municipalité au
450 792-3855, poste 1.

Bandes riveraines exemplaires



Après inspection, voici les 3 bandes riveraines qui se sont démarquées en 2024!

Le lot 2 708 549 s'est distingué par sa bande riveraine élargie ainsi que par sa haie brise-vent composée d'espèces résineuses bordant le cours d'eau McDuff.



Le lot 2 708 786 s'est distingué par sa bande riveraine conforme composée en partie d'arbustes, sans aucune trace de pesticides ou de décrochement de talus bordant le cours d'eau Jean-Baptiste Messier.



Le lot 4 443 162 s'est distingué par sa bande riveraine conforme composée d'espèces herbacées bordant le cours d'eau Débouche Martin (coulée Chevalier). Malgré le fait que ce cours d'eau soit sinueux, la bande riveraine est bien respectée.



Chronique de l'inspectrice en bâtiment

INFORMATIONS SUR LES PISCINES

Citoyens, citoyennes, voici quelques informations utiles sur la réglementation en vigueur.

DATE LIMITE

La date limite pour vous conformer aux exigences concernant les accès de sécurité à la piscine est le 30 septembre 2025 au plus tard.

Cette exigence concerne toutes les piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010.

N'oubliez pas qu'il est nécessaire d'obtenir un permis avant de commencer les travaux.

Tout terrain doit, en tout temps, être propre, bien entretenu et exempt de mauvaises herbes ou de broussailles.



Ne s'applique pas

Le règlement ne s'applique pas dans les cas suivants:

- Les spas de moins de 2000 litres;
- Les plans d'eau naturels;
- Les jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

Une exception à la réglementation sur les piscines concerne les spas de plus de 2000 litres, pour lesquels la réglementation s'applique.

LE CONTRÔLE DE L'ACCÈS À LA PISCINE

Dans les cas suivants, les piscines doivent être entourées d'une enceinte conforme à la réglementation.

- Une piscine creusée ou semi-creusée;
- Une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1.2 mètres de hauteur;
- Une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1.4 mètres de hauteur.



Images empruntées

LES MURS ET SES OUVERTURES

Le mur d'un bâtiment (maison, garage) peut faire partie d'une enceinte. Toutefois, la partie du mur qui sert d'enceinte doit respecter les caractéristiques suivantes:

- Il ne doit pas y avoir de porte donnant un accès direct à la piscine.
Si nécessaire, une clôture doit être installée autour de la porte.
- Une fenêtre située à au moins de 3 m du sol;
 - Un dispositif limitateur d'ouverture doit être installé pour restreindre l'ouverture à un maximum de 10 cm si située à moins de 3 m.



Images empruntées

Les appareils de piscine, tels que les filtres et les thermopompes, doivent être situés à au moins un mètre de toute piscine, sauf s'ils se trouvent à l'intérieur d'une clôture.



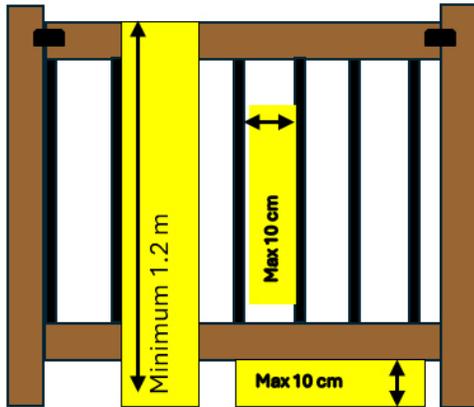
Pour toutes questions

Vous pouvez contacter l'inspectrice municipale
450 792-3855, poste 7
inspecteur@saint-jude.ca

L'ENCEINTE POUR L'ACCÈS À LA PISCINE

PISCINE HORS TERRE

- Doit avoir une hauteur minimale de 1.2 mètres,
- Un maximum de 10 centimètres entre les barreaux verticaux,
- Un maximum de 10 centimètres entre le sol et le bas de l'enceinte,
- En tout temps, ne doit pas permettre l'escalade.



PISCINE CREUSÉE & SEMI-CREUSÉE

Si l'enceinte qui entoure la piscine est une clôture en mailles de chaînes :

- Les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins;
- Si les mailles sont plus de 30 mm, des lattes doivent être insérées;
- Doit avoir une hauteur minimale de 1.2 mètres;
- En tout temps, ne doit pas permettre l'escalade.



Image empruntée

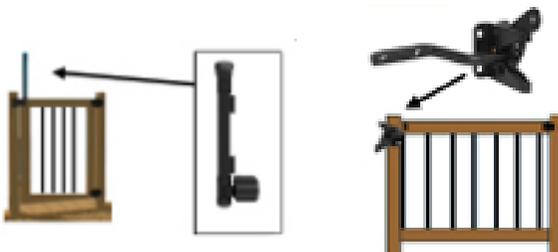
Aucun objet extérieur pouvant servir à l'escalade ne doit être placé à moins d'un mètre de l'enceinte.

PORTE DE L'ENCEINTE

La porte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte au niveau de la hauteur et des espacements.

En plus des éléments suivants :

- Doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement;
- Être muni d'un dispositif de sécurité passif (loquet);
- Peut être installé du côté intérieur (piscine) de la porte dans le haut;
- Peut être installé du côté extérieur (l'escalier) de la porte à au moins 1.5 mètres de hauteur.



MOYENS D'ACCÈS SÉCURITAIRE

Pour une piscine hors terre

- Une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- Une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte;



- Une terrasse rattachée à la résidence, à la condition que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte.



Pour toutes questions

Vous pouvez contacter l'inspectrice municipale
450 792-3855, poste 7
inspecteur@saint-jude.ca

18+

**PRIX EN ARGENT
COMPTANT SOUS
LA FORME D'UN
MOITIÉ-MOITIÉ**

COÛTS :
14 \$ POUR 9 CARTES
17 \$ POUR 12 CARTES
20 \$ POUR 15 CARTES
2 \$ PAR ENCREUR

BAR SUR PLACE

**PAIEMENT EN ARGENT
COMPTANT
SEULEMENT**

Soirée
BINGO

*Soirée Bingo bénéfice
aux profits de Loisirs de Saint-Jude qui
permettra de réduire les coûts des activités récréatives
ainsi qu'augmenter l'offre d'activité pour l'ensemble de la population.*

10 MAI 2025
DÈS 19 H

**AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
930, RUE DU CENTRE, SAINT-JUDE**



Fière Rochvilloise impliquée dans notre municipalité



ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIERE

☎ 514-515-2159
✉ cproulx@propiodirect.com
🌐 www.celineproulx.ca
https://propiodirect.com/celine-proulx/

Celine Proulx
COURTIER IMMOBILIER

à partir de 2%

Massothérapie
Chantal Desmarteau

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*



chantal.desmarteau@icloud.com
450 779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0



Talent
RECHERCHÉ

Venez nous montrer vos talents!

MUSIQUE | DANSE | HUMOUR

LUNDI 23 JUIN 2025 – 19 H
Parc des Loisirs à Saint-Jude

450 792-3855, poste 3 | loisirs@saint-jude.ca

LA FÊTE NATIONALE 2025 APPROCHE À UN RYTHME EFFRÉNÉ !!!

Sans plus attendre, nous partons le bal avec le retour de nos concours thématiques.

Décore ta maison

Critères et règlements :

- Décorer sa façade de résidence sous le thème de la Saint-Jean-Baptiste
- Nous faire parvenir des photos au plus tard le 23 juin

3 paniers cadeaux à gagner !!!

Emboîtes-tu le pas avec nous ?



Entreprise **S.Gaudette**

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Construction David Blain inc.

Entrepreneur Général
Résidentiel / Commercial
Rénovation
Gestion de projets

450-278-7744 | constructiondblain@hotmail.com | RBQ 5831-7041-01

Célébrons nos délices d'ici!

- Dès 16 h :** Ouverture du site et du bar
Jeux gonflables (jusqu'à 20 h)
- 17 h :** 30 minutes on bouge
Maquillage (jusqu'à 20 h)
Activité des pompiers
- 18 h :** Ouverture du service de « Cantine »
(jusqu'à 19 h 45)
- 18 h 30 :** Activité cupcake
- 19 h 30 :** Discours traditionnel
Prise de parole de Madame le maire
- 20 h :** Parade
- 20 h 45 :** 1^{er} set du chansonnier Yannick Mailloux
- 22 h :** Feux d'artifice
Remise de prix de présence
- 22 h 30 :** Ouverture du bar à poutine
Feu de joie
2^e set du chansonnier Yannick Mailloux

Venez vous bourrer la face et célébrer notre belle nation québécoise avec nous!

On vous invite au parc municipal le 23 juin prochain avec une programmation à la hauteur du village d'origine du drapeau québécois.



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

En partenariat avec :

Québec

Loisirs
DE SAINT-JUDE



Oyé! Oyé!
2025 est plein de surprise!

La parade est de retour!

Si vous êtes intéressés à être dans la parade, contactez Kim Martin-Blais, Responsable des loisirs et de la vie communautaire

450 792-3855, poste 3
ou loisirs@saint-jude.ca

TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois
1-800-463-0346
Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com



Merci!!

Merci aux participants de la chasse aux cocos pour votre présence en grand nombre !

Merci à l'ensemble des bénévoles des Loisirs de Saint-Jude pour cette superbe activité de Pâques ainsi que pour leur implication nous permettant de vous offrir l'ensemble des activités récréatives à Saint-Jude !



Kim Martin-Blais,
responsable des loisirs
et à la vie communautaire



À qui le cours s'adresse :

Pour toutes personnes ayant envie de se poser et prendre soin de soi.

Coût de la session :

65 \$
(session de 5 cours)
***Payable lors du premier cours par chèque, argent comptant ou virement interac.**

Lieu du cours :

Centre communautaire
930, rue du Centre

Matériel nécessaire :

Tapis de yoga, bouteille d'eau et votre sourire

*Inscription obligatoire avant le début de la session.

Pour toutes informations et s'inscrire :

Anne Tsujimoto
450 223-4744
pafe50@hotmail.com

Du mercredi 11 juin au mercredi 9 juillet à 18 h 30

Cours de yoga

Les cours de yoga s'adressent aux personnes de tous niveaux.

Les séances seront séparées en deux parties soit le Hatha yoga et le yoga Yin.

Le premier consiste en un yoga classique composé de plusieurs postures afin de développer votre maintien.

Le yoga Yin vous aidera à vous poser et à travailler votre flexibilité par le biais de postures statiques au sol.



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc
J0H 1K0

Tél.: 450 787-3133
Télec.: 450 787-2765
marchambault@notarius.net



copiPLUS 360

Normande Hamel

514.895.2403

@contact@copiplus360.ca Saint-Louis, QC J0G 1K0
w copiplus360.ca Livraison disponible

**Impression/Photocopies/Numérisation/Reliure/
Plastification/Tenue de livres/Graphisme/Sites web**

VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

sur le site internet de la Bibliothèque au :
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK : BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE

Vous pouvez nous y contacter pour réserver, ou faire vos demandes spéciales.
Aussi, soyez informés avant tous des nouveautés du mois !!!



Nos auteurs québécois ou canadiens :

- **La femme rousse** (Marc Fisher)
- **Debout dans l'orage** (Dominique Demers)
- **Coup de foudre et bouquinerie** (Stéphanie Duchesne)
- **De la graine à la table** (Marthe Laverdière)
- **Quand il n'y a pas de mots** (Raymond Bissonnette)
- **Les grâces du presbytère** (Claire Bergeron)
- **Michel Côté et nous** (Maxime Le Flaguais)
- **Amiante** (Sébastien Dulude)
- **Les étrangères de Saint-Michel v.1** (Stéphanie Martin)
- **Les fidèles de Port-Alfred** (Julie Boulianne)

Et les autres titres disponibles...

- **Plus noir que** (Stephen King)
- **Les fantômes de l'hôtel Jérôme** (John Irving)
- **Bonne nuit, mon amour** (Inger Frimansson)
- **Bevelstoke v.3** (Julia Quinn)
- **La mort en blanc** (Ragnar Jonasson)
- **Une ombre dans la flamme v.2** (Jennifer L'Armentrout)
- **Sans soleil v.2** (Jean-Christophe Grangé)

Enfants

- **Ma première BFF v.2**
- **Peppa fait un gâteau**
- **Patate pourrie**
- **Une surprise de taille!**
- **Splat le nouvel ami**
- **P'tit loup aime les bébés animaux**

Jeunes lecteurs

- **Game over v.3**
- **Autre monde v.3**
- **Card captor Sakura v.16**
- **Mille baisers pour un garçon**
- **Spy family v.1 et v.2**



Voici chers lecteurs nos suggestions de lecture pour mai.

Pour la liste des nouveautés de juin, surveillez notre page facebook Bibliothèque Saint-Jude ou procurez-vous cette liste à la bibliothèque, dès le 1^{er} juin prochain. Ils seront sur les tablettes le 15 juin. Bonne lecture !!!



LA ROSACE
Ferme Bio



Paniers bio & Kiosque libre-service

Légumes frais, savoureux et locaux
97 rang Thiersant, Saint-Louis
De juin à octobre
www.fermelarosace.com



Mélissa Turcot

Kinésiologue

- Cours de groupe
- Entraînement privé à domicile
- Programme d'entraînement personnalisé

450 502-2811
melissaturcotkin@gmail.com



Maison des jeunes Quatre-Vents



MdJ 4 Vents pour les 11 à 17 ans
 Suivez-nous sur et notre site Internet pour l'horaire détaillé.



MAI 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Fermé 27	Lundi Créatif 28	Mardi Causerie 29	Méli-Mélo 30	Culture 1	Tournois 2	Centre des sciences de Montréal 3
Fermé 4	Lundi Créatif 5	Mardi Causerie 6	Méli-Mélo 7	Culture 8	Journée Thématique 9	Atelier 10
Fermé 11	Lundi Créatif 12	Mardi Causerie 13	Méli-Mélo 14	Culture 15	Concert Van Horne 16	Atelier 17
Fermé 18	Lundi Créatif 19	Mardi Causerie 20	Méli-Mélo 21	Culture 22	Journée Thématique 23	Centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsionhikwatha 24
Fermé 25	Lundi Créatif 26	Mardi Causerie 27	Méli-Mélo 28	Culture 29	Journée Thématique 30	Projet intégrateur Casavant 31

■ = Réservation requise

Transport disponible gratuitement sur demande :
450 250-2488, poste 4
et par Messenger

LES CANETTES ET LES BOUTEILLES CONSIGNÉES SONT TOUJOURS ACCEPTÉES DANS L'ARMOIRE NOIRE DEVANT LA MDJ.
MERCI DE VOS DONNS



802, Saint-Edouard
 St-Jude, Qc J0H 1P0
 admin@globalpeintures.com
 (450) 792-3844

Patrick Audette
Président

Nathalie Turcotte
Vice-Présidente

Peinture en poudre pour :
 Machinerie agricole
 Roue
 Clôture
 Sculpture
 Escalier, rampe
 châssis auto-course
 Et tout autre projet

Assemblée Générale Annuelle



LE MARDI 17 JUIN À 19 H

Ordre du jour

- 1-Mot de bienvenue et constatation du quorum
- 2-Nomination d'un.e.président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
- 3-Adoption de l'ordre du jour
- 4-Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2023-24
- 5-Mot de la Présidente, de la directrice et de la coordonnatrice
- 6-Lecture et adoption du rapport annuel 2024-2025
- 7-Lecture et adoption du rapport financier vérifié
- 8-Dépôt des prévisions budgétaires 2025-2026
- 9-Nomination d'un vérificateur externe
- 10-Adoption de la procédure d'élection
- 11-Élection des administrateurs
- 12-Levée de l'assemblée

Avis donné par Robert Perreault le 25 mars 2025



**Profitez de l'occasion pour visiter.
Venez voir ce qu'il y a de neuf !**

Mec & Cheese
présent sur place
de 16 h à 19 h

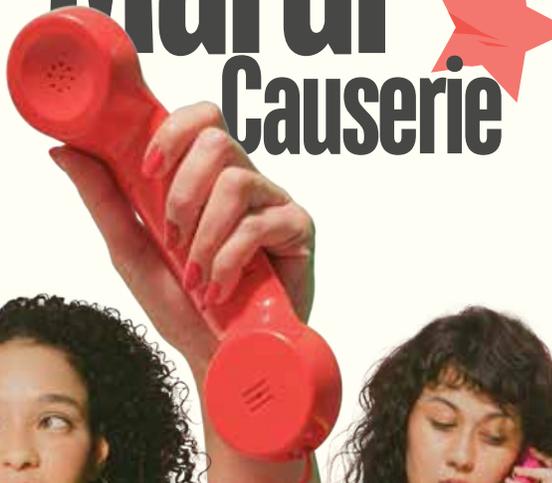
1426, rue St-Pierre, Saint-Jude
450 250-2488 #4
Informations sur : mdj4vents.wordpress.com



CHAQUE SEMAINE

MDJ DES QUATRE-VENTS

Mardi Causerie



VIENS PARTICIPER À NOTRE ACTIVITÉ DE DISCUSSION ET D'UN REPAS GRATUIT EN PRÉSENCE AVEC D'AUTRES JEUNES DE TON ÂGE !

DE 15 H À 19 H À LA MAISON DES JEUNES !

RECHERCHE DE TALENTS

MDJ DES QUATRE-VENTS

Pour le **18 octobre**



Rémunération **Variable selon la performance proposée**

Contacte-nous au
mdj4vents@hotmail.com



DEUXIÈME ÉDITION DU
FESTIVAL



18
OCTOBRE
2025



**SPECTACLE PLEIN-AIR
ESCAPE ROOM
FOODTRUCK
PRIX DE PRÉSENCE
LASERTAG
MARCHÉ D'ARTISANS
PHOTOBOOTH
ET BIEN PLUS !**

**L'ADOVENTURE
DES QUATRE-
VENTS**



De **13 h 30** à **20 h 30**
au parc Elphège-Filiatrault

La chronique *Faucon vous en parle!*

Par Guy Fitzgerald

Des nouv'ailes de l'UQROP...

AVIS aux rochvilloises et rochvillois

Vous savez que l'admission à *Chouette à voir!* est gratuite pour les résidents de Saint-Jude? Une belle occasion d'aller faire une marche de santé sur les heures d'ouverture du site (horaire sur www.chouetteavoir.ca)? Il y a près de 2 km de sentiers aménagés. Pour cette gratuité nous vous demanderons une preuve de résidence à Saint-Jude. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de passer à l'accueil du centre d'interprétation pour signaler votre présence.

Pourquoi ne pas en profiter pour visiter l'exposition sur les oiseaux de proie et notre boutique? En plus, cet été nous vendrons de la crème glacée molle!



À l'écoute des grenouilles

Chouette à voir! ouvre ses portes le samedi 3 mai pour une soirée captivante dédiée aux chants des anoures!

Venez vous immerger dans la magie nocturne en écoutant les chants envoûtants des grenouilles et des crapauds. Une expérience sonore unique qui vous permettra de découvrir les secrets de ces créatures fascinantes, tout en profitant d'une soirée conviviale en famille ou entre amis.

Gratuit pour les résidents de Saint-Jude, en utilisant le code STJUDE (Réservation obligatoire sur www.chouetteavoir.ca).



Chouette encan 2025

Chaque année à cette période-ci, l'UQROP lance son encan virtuel, le *Chouette encan!*. Tous les profits de cette activité contribuent à la pérennité de *Chouette à voir!* à Saint-Jude! Visitez ce lien pour en savoir plus: <https://bit.ly/4cmsqOG>.



24 h de science

Le 24 heures de science, c'est l'événement de science et technologie qui s'adresse aux publics de tous les âges (enfants, ado, familles, adultes, aînés, etc.) à travers toute la province! Environ 400 activités ont lieu partout au Québec. L'événement débute le vendredi 2 mai, pour 2 jours.

L'UQROP et *Chouette à voir!* participent aux 24 heures de science en proposant un atelier «Trouve la proie» au public. Cet atelier se donnera en deux parties. Lors de la première, le visiteur est initié au monde des oiseaux de proie par une animation donnée par un de nos naturalistes. Le visiteur apprendra ce qu'est un oiseau de proie, comment les différencier, quelques principes sur leur écologie et leur rôle.

Ensuite, le visiteur sera initié à la démarche scientifique en faisant la dissection d'une boulette de régurgitation puis en reconstituant le squelette de la proie qui se trouve à l'intérieur. Accompagné d'un biologiste, le visiteur apprendra l'importance de cette pratique et son utilité en écologie.

Une activité pour les petits curieux et les grands!
Il faut réserver sur le site www.chouetteavoir.ca.



Suite en page 18

Nouvelles de vos organismes

Ouverture 7 jours sur 7 en juin

Chouette à voir! est maintenant ouvert à l'année grâce à la construction du nouveau centre d'interprétation des oiseaux de proie.

Pendant l'hiver, nous sommes ouverts du mercredi au dimanche, mais à partir du 18 juin nous serons ouverts 7 jours sur 7. Ne manquez pas de faire un petit détour nous voir!

Vous pouvez nous aider à poursuivre notre mission de réhabilitation et d'éducation en posant des gestes simples: participez à notre *Chouette encan*, adoptez la remise en liberté d'un

oiseau de proie réhabilité ou en captivité, devenez membre de l'UQROP, faites un don, réservez une animation, faites la promotion de *Chouette à voir!* dans votre réseau d'amis, magasinez à notre boutique...

Visitez nos sites www.uqrop.qc.ca et www.chouetteavoir.ca ou nos pages Facebook UQROP et chouetteavoir pour en savoir plus.



PLOMBERIE PROJESS
T: 450 792-2272
F: 450 792-3113
RESIDENTIEL
COMMERCIAL
Propriétaire
Jessy Provencal
plomberieprojess@gmail.com
RBQ 5633-4394-01

Pour une qualité de vie, **la coop** pour tous, pour vrai!
"Aux p'tits soins"



4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560
Téléphone : 450 771-0605
info@coopauxptitssoins.com
www.coopauxptitssoins.com

Nouvelles de vos organismes

AFEAS Saint-Jude

HOMMAGE À NOS MAMANS!

En ce mois de mai, c'est une belle occasion de leur exprimer notre amour, notre admiration et notre reconnaissance.

MAMAN, la personne merveilleuse qui est à l'écoute de ses enfants, généreuse de son temps, attentive aux besoins de sa famille et qui donne de mille et une façons du mieux qu'elle peut, qui reconforte, qui encourage les siens et qui veut le bonheur pour ses enfants.

Pour nos mamans, qui ne sont plus là, c'est aussi de reconnaître ce qu'elles ont été pour nous et de nous rappeler tous les bons moments passés ensemble.

Le comité de l'AFÉAS

* * *

PROGRAMME D'ÉDUCATION AU BONHEUR

1. En identifiant les tensions dans le corps, pratiquant la relaxation pour relâcher tous les muscles sensibles. Commencer ou maintenir cette attitude à longueur de journée;
2. Commencer le jour par de profondes respirations au lit avant d'ouvrir les yeux sur la lumière. Prendre contact avec la paix intérieure;
3. Méditer. Faire le vide de toute pensée pour ne suivre que la respiration lente. Quand les pensées surgissent, les observer et les laisser passer;
4. Note les émotions, les hauts et les bas, et à quoi ils sont reliés. Avec le temps, certaines peurs, colères et irritation reviennent régulièrement accompagnées des mêmes faits et personnes. Agir, planifier une stratégie de changement ou entreprendre les communications nécessaires pour modifier la situation de façon positive;
5. Se nourrir en fonction de l'énergie vitale que contiennent les aliments; leur source. « Je suis ce que je digère », encore plus que « Ce que je mange », tenant compte de l'assimilation maximale des sels minéraux dans les produits crus plutôt que cuits, et de l'élimination régulière afin de ne nourrir ou de ne transporter en son corps, aucun excès de bagage;
6. Avoir une occupation créative quotidienne qui exige concentration et focus. Découvrir les joies des travaux manuels;
7. Demeurer dans le moment présent sans chercher constamment à s'évader;
8. Développer l'amour de l'étude et de la découverte intellectuelle;
9. Cultiver la spontanéité. Demeurer ouvert aux surprises et possibilités, nous rappelant toujours que tout est possible, que tout peut changer et arriver d'une seconde à l'autre, et que surtout, rien n'est acquis;
10. Enfin, aimons nos parents et enfants quoi qu'ils fassent ou choisissent de faire, ne s'embrassant pas de leurs goûts ou de leurs croyances différentes. L'expression individuelle d'un style ou d'un caractère est en soi une expression artistique. Ne l'étouffons pas. Souhaitons plutôt bienvenue à la vue qui s'exprime.
 - Est-ce gênant ou indécent d'être heureux dans un monde de souffrances ?
 - Que voulons-nous ?
 - Perpétuer la souffrance ou faire un effort pour promouvoir le bonheur ?

Source :
Revue des Fermières,
décembre 1989



FREINS
SILENCIEUX
SUSPENSION
ALIGNEMENT

GARAGE
REMY LAPIERRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1315, rue St-Édouard, St-Jude
450.792.2131

JONATHAN CYR

CONSTRUCTION DE MAISONS
FINITION INTÉRIEUR & EXTÉRIEURE
AGRANDISSEMENT DE MAISON
POSE DE REVÊTEMENT EXTÉRIEURE
CUISINE, SALLE DE BAIN, SOUS-SOL
CONSTRUCTION DE GARAGE
GESTION DE PROJET

St-Jude
renojoycyr@hotmail.com
450.278.7023

9322-2263 Qc inc.
RBQ: 5705-1864-01

constructionjonathancyr.com

Nouvelles de vos organismes

Programme régional de vidange des installations septiques

Calendrier de vidanges 2025

2025

Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transport du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.

2026

Le calendrier des vidanges 2026 sera déterminé suite à la période de vidange de 2025. L'ordre des municipalités, le nombre d'installations et les routes pourraient varier en fonction de l'expérience acquise.

Du 3 septembre au 9 septembre 2025

Saint-Jude

2026		2025	
Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosses
Route de Michaudville	68	Rang Fleury	39
Rue Settecasì	4	Route 235 (Rang des 48)	15
Rang de la Grande-Ligne	2	Rang Salvail Nord	23
Rue Cécile	27	Rang Basse-Double	8
6 ^e Rang	50	Rang Salvail Sud	30
Rue Graveline	12	Rang Sainte-Rose	35
Rue Beaucage	3	Rue Saint-Charles	2
Rue L'Heureux	7		
Rue William-Houde	1		

TU... es dynamique, autonome et responsable. aimes travailler à l'extérieur. as un intérêt pour l'environnement. as un permis de conduire (est un atout).

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE VERTE!

CONDITIONS
Emploi d'été **du 9 juin au 15 août**
32 heures/semaine
(occasionnellement le samedi)
Salaire : **21,00 \$/heure**

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Créer et animer des ateliers éducatifs dans les camps de jour.
- Sensibiliser les citoyens, dans leurs municipalités et lors d'événements publics.
- Collecter des données et rédiger des rapports.

Envoie-nous ton CV avant le 24 mai au dgram@riam.quebec

Pour plus d'informations : 450 774-2350

1 surplus de matières organiques,
3 alternatives possibles

Le bac brun et l'une des options suivantes :

- Sac à feuilles en papier
- Bac gris sans déchets, clairement identifié
- Petite poubelle ronde avec poignées

www.riam.quebec
450 774-2350

Nouvelles de vos organismes



COLLECTE DE GROS REBUTS

Les encombrants collectés sont enfouis. Selon leur état, pensez à les **donner**, à les **vendre** en ligne ou à les déposer dans un **écocentre!**



Les gros rebuts doivent être **placés de façon ordonnée, en bordure de rue avant 7 h** le matin de la collecte.

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières, canapés, lits, bureaux, laveuses, sècheuses, toilettes, éviers, jouets et équipements sportifs volumineux, tapis attachés, etc.

Les amoncellements de petits déchets **ne seront pas ramassés.**

Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux, pneus, pierres, résidus agricoles, matériaux de construction, pièces de véhicules, appareils de réfrigération, amas de petits rebuts, béton, boîtes de carton, appareils électroniques.



Pour connaître les dates de collectes, consultez votre calendrier des collectes. www.riam.quebec ou 450 774-2350

mars 2025



En 2021, la MRC des Maskoutains a mis en place le Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines afin de protéger les cours d'eau de notre territoire.

Dans le cas qu'un cours d'eau soit présent sur votre propriété, une inspection des bandes riveraines pourrait avoir lieu cette année. Il est probable que des piquets de bois soient laissés sur place pour délimiter la bande riveraine de trois (3) mètres à respecter en zone de culture.

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour la délimitation de vos bandes riveraines ou pour toute clarification concernant la réglementation sur les bandes riveraines, n'hésitez pas à faire appel à notre service sans frais d'accompagnement des rives.

Pour faire une demande d'accompagnement ou pour toute information en lien avec cette correspondance, contactez-nous par courriel à sectechniques@mrcdesmaskoutains.ca ou par téléphone au 450 774-3141, poste 3159.

Si vous prévoyez effectuer des travaux dans un cours d'eau ou une bande riveraine, nous vous recommandons au préalable de contacter votre municipalité, dans le but de vous éviter des pénalités.

En vous remerciant de votre intérêt porté envers la qualité des cours d'eau de notre territoire, nous vous souhaitons une bonne saison 2025!

Simon Giard, préfet
MRC des Maskoutains



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

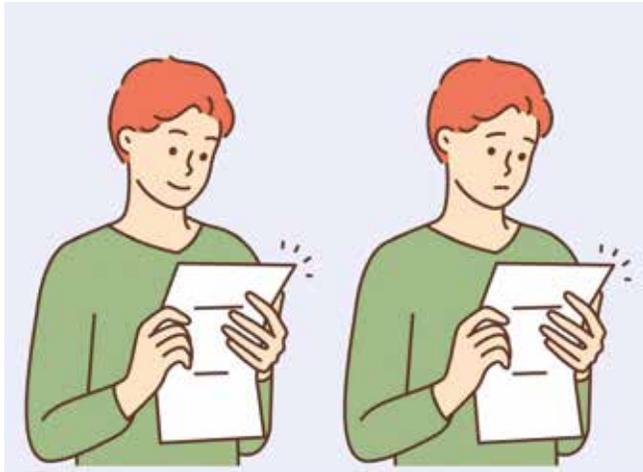
962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : 450 792-3891

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS LOURDS

Nos équipements
Excavatrice · Remorque · Chargeuse

Guillaume Monast
514 923-2340
www.equipements4m.com
info@equipements4m.com

Le plan B



Avec l'arrivée du printemps, c'est aussi le moment pour les élèves du secondaire et les étudiants du cégep de connaître la réponse à leur demande d'admission dans un programme collégial ou universitaire. Certains d'entre eux, s'ils ont postulé à un programme contingenté, pourraient recevoir une réponse négative.

Dans ces moments de déception, il est crucial qu'ils ne se laissent pas abattre et qu'ils prévoient un plan B bien

préparé. Ce plan alternatif permet de garder une perspective positive et de rebondir rapidement face à l'échec.

Un plan B ne signifie pas l'abandon de leurs rêves, mais plutôt l'exploration d'autres opportunités. Ce projet peut inclure des formations similaires, des options d'apprentissage complémentaires ou même des emplois qui permettent de se rapprocher du domaine souhaité. Parfois, cela leur offrira l'occasion de découvrir de nouveaux horizons ou de se perfectionner dans un domaine connexe.

Il est également utile de consulter un conseiller d'orientation pour affiner ce plan B et envisager d'autres voies qui correspondent à leurs intérêts et compétences. L'important est qu'ils gardent leur motivation et ne considèrent pas l'échec comme une fin, mais comme un détour vers de nouvelles possibilités.

En étant flexibles et en ayant un plan B, les étudiants peuvent ainsi transformer une déception en une opportunité de croissance et de réussite, tout en continuant à avancer vers leurs objectifs professionnels.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731



Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcregoire2457@gmail.com
878, Saint-Edouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Maçonnerie MICHAUDVILLE inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de

- briques
- pierres
- blocs
- cheminée
- plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Nouvelles de vos organismes

Bureau Coordonnateur de la garde éducative en milieu familial



L'équipe du BC
Plus Grand que Nature



La communauté de
Saint-Jude
a besoin de toi!

Deviens responsable d'un
service de garde éducatif
en milieu familial et fais
une vraie différence!

Plus d'information:



cpebcnature.com
dabc@cpenature.com



Tu pourrais bénéficier de

3500 \$

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILIS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Telephone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN

Lorraine Bousquet
450 792.3011

1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0

pavillon.traiteur
@outlook.com

pavillonlerable.com

Nouvelles de vos organismes

DIMANCHE 25 MAI 2025

3 ATELIERS :

PRÉINSCRIPTION RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE DU 1ER AU 31 MARS 2025.

EN AVRIL, INSCRIPTION OUVERTE À TOUS!

FRAIS NON-RÉSIDENTS: 5\$ EN PLUS DU PRIX AFFICHÉ.

ÉGLISE DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE (406, RUE PRINCIPALE)

PLACES LIMITÉES

DIMANCHE 25 MAI 2025

Les univers du dessin Manga

10h30 à 11h45

8 à 15 ans

Résident **15\$** Non-résident **20\$**

DIMANCHE 25 MAI 2025

L'UNIVERS DE LÉGO MINECRAFT

13h30 à 14h45

6 à 15 ans

Résident **5\$** Non-résident **10\$**

DIMANCHE 25 MAI 2025

création de pokémon un pâte à modeler

12h00 à 13h00

6 à 9 ans

Résident **10\$** Non-résident **15\$**

DIMANCHE 25 MAI 2025

Pour toutes questions: coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca ou 450-792-3190 poste 4

Réservation via formulaire Form seulement

<https://forms.office.com/141M0E8VYXU>



Soirée conférence

Semaine de la santé mentale 2025

Contact Richelieu-Yamaska vous invite à une conférence enrichissante. Humoriste, animateur et comédien, Jonathan Roberge nous partage son expérience de vie en lien avec l'anxiété et la dépression afin de démystifier les troubles de santé mentale.

En seconde partie, Marie-Claude Lacasse nous présentera une conférence dynamique sur l'approche alternative en santé mentale, mise de l'avant quotidiennement à Contact-Richelieu-Yamaska.



7 MAI 2025

Salle Théâtre La Scène

- 17h00 Accueil
- 17h30 Souper
- 18h00 Conférence Jonathan Roberge
- 19h15 Dessert
- 19h30 Conférence Marie-Claude Lacasse

BILLETTS
 Tarif: 50\$ taxes incluses
 Paiement comptant sur rendez-vous ou par paypal sur le site internet (section dons): www.contactry.qc.ca (Inscrire conférence)
Pour informations: 450-771-7152 ou direction@contactry.qc.ca



Jonathan Roberge
Conférencier

Salle Théâtre La Scène
300 Av. de la Concorde N.
Saint-Hyacinthe, Qc
J2S 4N7

514 260-1249 danielasantibanez6@gmail.com

Boutique pour animaux



Danielita

Accessoires et nourriture

101, avenue Yamaska, Saint-Denis-Sur-Le-Richelieu

Service de garde

Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de michaudville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca

450 210-3187

Procès-verbal

Séance du 11 mars 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 11 mars 2025 à 20 h 00 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

CONSTATATION DU QUORUM ET DÉCLARATION D'OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte à l'assistance dès le début de la séance du conseil. Aucune question.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Jacynthe Potvin

ET résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Pierre Letendre

ET résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 4 février 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET DU PTI DU 13 FÉVRIER 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Anolise Brault

ET résolu d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget et du PTI tenue le jeudi 13 février 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Pierre Letendre

ET résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 13 février 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SOMMAIRE FÉVRIER	
Salaires nets	38 325.46 \$
Comptes du mois déjà payés	43 455.03 \$
Comptes du mois à payer	43 826.13 \$
TOTAL	125 606.62 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois de février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DU BILAN AU 28 FÉVRIER 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 28 février 2025.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 566-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Avis de motion est par la présente donné par madame Anolise Brault qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 566-2025 concernant la circulation et le stationnement.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, madame Anolise Brault dépose une copie du projet de règlement 566-2025 concernant la circulation et le stationnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 567-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 512-2017 INTITULÉ RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Avis de motion est par la présente donné par madame Anolise Brault qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 567-2025 amendant le règlement numéro 512-2017 intitulé règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble de la municipalité de Saint-Jude.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, madame Anolise Brault dépose une copie du projet de règlement 567-2025 amendant le règlement numéro 512-2017 intitulé règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble de la municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 568-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES-OUTILS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Avis de motion est par la présente donné par madame Anolise Brault qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 568-2025 concernant la circulation des camions et véhicules-outils de la municipalité de Saint-Jude.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, madame Anolise Brault dépose une copie du projet de règlement 568-2025 concernant la circulation des camions et véhicules-outils de la municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 569-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Avis de motion est par la présente donné par madame Anolise Brault qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 568-2025 concernant la circulation des camions et véhicules-outils de la municipalité de Saint-Jude.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, madame Anolise Brault dépose une copie du projet de règlement 568-2025 concernant la circulation des camions et véhicules-outils de la municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TECHNICIENNE COMPTABLE – FIN DE PROBATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU de confirmer madame Stéphanie Lavallée dans son poste de technicienne comptable pour la Municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

RÉGULARISATION DU LOT 2 708 583 – ADJUDICATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le lot numéro 2 708 583 situé dans le rang des Quarante-Huit, au prix de 5 000 \$ avec taxes à M. Patrick Lavallée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

MODIFICATION – PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à décharger le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés vérifiées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE D'INTERVENTION – MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD – APPUI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Anolise Brault

DE DEMANDER au ministre de la Sécurité Publique, Monsieur François Bonnardel, de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer la sécurité des fonctionnaires, des employés municipaux et de tous les résidents de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud en trouvant et en appliquant une solution permanente à la situation actuelle;

DE DEMANDER au ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, monsieur Jean-François Roberge, de s'assurer que son ministère réalise pleinement sa mission dans la situation actuelle;

DE DEMANDER au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, l'honorable Marc Miller, ainsi qu'au ministre de la Sécurité Publique du Canada, l'honorable monsieur David J. McGuinty, de prendre acte de la situation et de poser les actions appropriées en vertu du statut du résident concerné dans la situation actuelle;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et deuxième vice-présidence de l'Assemblée nationale et à monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, député fédéral de Saint-Hyacinthe – Bagot;

De TRANSMETTRE la présente résolution aux municipalités situées sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PANNEAUX ENTRÉES DU VILLAGE – ACHAT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Pierre Letendre

DE PROCÉDER à l'achat auprès du fabricant Sercost les panneaux au montant de 3 198.00 \$ plus taxes ;

ET

DE PROCÉDER à l'achat des poteaux et quincailleries auprès du fabricant Martech au montant de 3 510.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Ces dépenses seront attribuées au poste budgétaire 59 13275 000 «surplus affecté – Entrée du village»

CONTRAT DE TRAVAIL – BRIGADIÈRE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU d'accepter le projet de contrat à intervenir entre la Municipalité et madame Pascale Favreau et d'autoriser la directrice générale à signer le contrat d'embauche avec madame Favreau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

COORDONNATRICE MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE – NOMINATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER la directrice générale, madame Myriam Fournier, à titre de coordonnatrice des mesures d'urgences et la directrice générale adjointe, madame Sophie Beaudreau, comme substitut à la coordonnatrice.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE – MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE – DEMANDE D'APPUJ

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités et aux MRC, en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;

ET

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Affaires municipales, au ministre et député de notre territoire, à la FQM et à l'UMQ, ainsi qu'aux MRC et Municipalités de notre territoire et à la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE MODIFICATION AU PROJET DE LOI 86 – APPUI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Anolise Brault

QUE la municipalité de Saint-Jude demande au gouvernement du Québec

- 1) de ne pas restreindre le droit de toutes les personnes physiques, résidentes au Québec, d'acquérir une terre de plus de quatre hectares dans une zone agricole,
- 2) de ne pas nuire aux efforts des municipalités rurales afin de maintenir, voire de redresser, leur situation démographique et donc
- 3) de retirer du projet de loi 86 les articles restreignant ces droits des résidents québécois et nuisant à ces efforts municipaux.

ET

QUE la municipalité de Saint-Jude invite les autres municipalités rurales à procéder à l'analyse du projet de loi 86 et à adopter cette même résolution ou une résolution équivalente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE MODIFICATION À L'ARTICLE 226.2 DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (c.C.24-2)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Sylvain Lafrenaye

QUE le conseil municipal de Saint-Jude demande à la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guibault d'ajouter la notion de premier répondant à l'article 226.2 du *Code de la sécurité routière* (c. C-24.2) afin qu'un premier répondant puisse d'utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence au même titre qu'un pompier ou une pompière.

ET

QUE la présente résolution soit acheminée à la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guibault, au député de Johnson M. André Lamontagne, à la Fédération Québécoise des Municipalités, à l'Union des Municipalités du Québec ainsi qu'à toutes les municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ADOPTION DU PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Francis Grégoire

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par madame Myriam Fournier, directrice générale et la coordonnatrice municipale de la sécurité civile soit adopté;

QUE madame Myriam Fournier, soit nommé(e) responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU RÈGLEMENT 565-2025 CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU que le règlement numéro 565-2025 concernant la sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jude soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPORT

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD – ENTENTE INTER-MUNICIPALE RELATIVE À L'ENTRETIEN D'UNE VOIE PUBLIQUE – MODIFICATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE de la résolution numéro 188-11-2024 de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

ET

D'AUTORISER la directrice générale de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, madame Linda Normandeau, de travailler le projet d'entente intermunicipale avec leur homologue de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

HYGIÈNE DU MILIEU

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2025

La directrice générale et greffière trésorière dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois de février 2025.

LETTRÉ D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLE DU QUÉBEC (CPATQ) – RÉGULARISATION DU DOSSIER – LOT 2 708 913

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER la demande de Mme Archambault et M. C-Montreuil et de recommander auprès de la Commission de la Protection du Territoire et des activités Agricoles du Québec CPTAQ la construction de la maison unifamiliale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-1006 VISANT LE LOT 2 709 114

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU que pour les motifs énoncés précédemment le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure 2025-1006;

ET

CONDITIONNELLEMENT au fait qu'un ajout ou agrandissement d'une fenêtre soit fait sur le mur de la façade afin de respecter le 20% d'ouverture exigé en vertu de la réglementation de zonage 434-2006.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

CONGRÈS ANNUEL DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ) 2025 – INSCRIPTION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'inscription de Madame Eveline Guilmain à ce congrès et de défrayer les coûts qui y sont reliés.

Les frais d'hébergement, de déplacement, de stationnement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE – RANGS SALVAIL SUD ET SALVAIL NORD – DEMANDE D'APPUI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER la confirmation du ministère de la Sécurité publique à l'effet de pouvoir enfouir les câbles;

DE DEMANDER des offres de services auprès des fournisseurs d'origine;

DE TRANSMETTRE cette résolution au député de l'Assemblée

Procès-verbal

Séance du 11 mars 2025

ationale M. Jean-Bernard Emond, au député de Saint-Hyacinthe – Bagot M. Simon-Pierre Savard-Tremblay, députée de l'Assemblée nationale du Québec Mme Chantal Soucy, directrice générale de Cooptel Mme Marie-Ève Rocheleau, PDG de Cogeco M. Frederic Perron, préfet de la MRC des Maskoutains M. Simon Giard, directrice générale adjointe de la MRC des Maskoutains Mme Jessica Marion, ministre responsable du secrétariat à l'internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité M. Éric Girard et à l'adjoint parlementaire du ministre des finances M. Gilles Bélanger;

DE TRANSMETTRE la résolution aux 17 municipalités de la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LOISIRS ET CULTURE

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) – COMITÉ DE PILOTAGE – CRÉATION ET CONSTITUTION – APPROBATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Anolise Brault

D'APPROUVER la création du comité de pilotage MADA, pour la réalisation de la mise à jour de la politique locale Municipalité amie des aînés et son plan d'action;

ET

DE NOMMER les membres du comité de pilotage MADA, pour une période de deux ans, à partir de la date de nomination, soit:

Élu responsable des aînés de la municipalité: Jacynthe Potvin
Représentant d'un organisme de la municipalité: Kim Martin-Blais
Représentant aînés de la municipalité: Lyn Bachand
Représentant de la MRC des Maskoutains: Élyse Simard, chargée de projet
Représentant du CISSS: Yannick Rétif, organisatrice communautaire
Représentant administratif de la municipalité: Annick Corbeil

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AFFAIRES DIVERSES

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET résolu de lever la séance à 20 h 59.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Le conseil souhaite rappeler que toutes les séances sont ouvertes au public.

Bienvenue à tous !

**PROCHAINES SÉANCES
DU CONSEIL :**

3 juin 2025 – 20 h

8 juillet 2025 – 20 h



Procès-verbal

Séance extraordinaire du 20 mars 2025

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le jeudi 20 mars 2025 sur les 18 h 40 en la salle du conseil municipal située au 930, rue du Centre à Saint-Jude conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

PROJET DE RÈGLEMENT 567-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 512-2017 INTITULÉ RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

La présente assemblée publique de consultation porte sur l'adoption, par le conseil municipal, du projet de règlement numéro 567-2025 amendant le règlement numéro 512-2017 intitulé règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble de la municipalité de Saint-Jude.

Madame le maire présente et explique le projet adopté par le conseil municipal et la procédure avant l'adoption du règlement qui est précédée par une approbation référendaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas eu de questions.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

La consultation étant terminée, madame le maire déclare close la présente assemblée à 18 h 49.

Procès-verbal

Séance extraordinaire du 20 mars 2025

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le jeudi 20 mars 2025 sur les 18 h 50 en la salle du conseil municipal située au 930, rue du Centre à Saint-Jude conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

PROJET DE RÈGLEMENT 569-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

La présente assemblée publique de consultation porte sur l'adoption, par le conseil municipal, du projet de règlement numéro 569-2025 amendant le règlement numéro 434-2006 intitulé règlement de zonage de la municipalité de Saint-Jude.

Procès-verbal

Séance extraordinaire du 20 mars 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le jeudi 20 mars 2025 à 19 h 04 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame le maire donne lecture de l'avis de convocation signifié à tous les membres du conseil tel que requis.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 566-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU que le règlement intitulé « RÈGLEMENT 566-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE » soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU RÈGLEMENT 567-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT 512-2017 INTITULÉ RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU QUE le règlement intitulé « RÈGLEMENT 567-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT 512-2017 INTITULÉ RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE » soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Madame le maire présente et explique le projet adopté par le conseil municipal et la procédure avant l'adoption du règlement qui est précédée par une approbation référendaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas eu de questions.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

La consultation étant terminée, madame le maire déclare close la présente assemblée à 18 h 59.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 568-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU que le règlement intitulé « RÈGLEMENT 568-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES-OUTILS DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE » soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 569-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU QUE le règlement intitulé : « SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 569-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE » soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance. Aucune participation citoyenne.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET résolu de lever la séance à 19 h 05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 1^{er} avril 2025 à 20 h 02 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

CONSTATATION DU QUORUM ET DÉCLARATION D'OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte à l'assistance dès le début de la séance du conseil.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 11 mars 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le jeudi 20 mars 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SOMMAIRE MARS	
Salaires nets	41 270.28 \$
Comptes du mois déjà payés	41 231.25 \$
Comptes du mois à payer	182 915.23 \$
TOTAL	265 416.86 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DU BILAN AU 31 MARS 2025

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 31 mars 2025.

Madame le maire, Annick Corbeil quitte la séance

SUBVENTION AUX ORGANISMES DE LA RÉGION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire
appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU DE SUBVENTIONNER les organismes de la région au montant de leur demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Ces dépenses seront attribuées au poste budgétaire 02 70150 951
« Subvention organismes loisirs récréatifs »

Madame le maire, Annick Corbeil réintègre la séance

EXERCICE DE DROIT DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin
appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU D'UTILISER le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ENTRAIDE MUTUELLE ET DE RÉPONSE AUTOMATIQUE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU D'ACCEPTER l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'une entraide mutuelle et de réponse automatique pour la protection contre l'incendie entre la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et la municipalité de Saint-Jude;

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADHÉSION À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire
appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Jude exprime par la présente sa volonté d'adhérer à l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie de la MRC des Maskoutains, tel que présenté, à compter du 1^{er} avril 2025 et, souhaite obtenir le consentement de toutes les municipalités parties à cette entente;

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPORT

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

HYGIÈNE DU MILIEU

RÉSEAU INTERNET MASKOUTAIN ET COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE – DESSERTE FIBRE OPTIQUE – TERMINAISON – DÉNONCIATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU DE DÉNONCER toutes les ententes auxquelles la municipalité de Saint-Jude fait partie, particulièrement les ententes intermunicipales dont il est question dans le préambule qui précède;

DE SE RETIRER de toutes les ententes auxquelles la municipalité de Saint-Jude fait partie à l'échéance des ententes actuelles;

DE DONNER avis de cette dénonciation au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, à CoopTEL, à la MRC des Maskoutains, aux autres municipalités membres de la MRC et à Réseau internet Maskoutain (RIM).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE MARS 2025

La directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois de mars 2025.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 569-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU QUE le règlement intitulé: «RÈGLEMENT NUMÉRO 569-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE» soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente

résolution comme si au long rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LOISIRS ET CULTURE

DEMANDE DE COMMANDITE DE LA MDJ POUR L'ÉVÈNEMENT ADO-VENTURE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU DE COMMANDITER l'évènement Ado-Venture pour un montant de 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Ces dépenses seront attribuées au poste budgétaire 02 70150 951 « Subvention organismes loisirs récréatifs »

AFFAIRES DIVERSES

DÉCLARATION COMMUNE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE, D'EXCLUSION SOCIALE ET DE PAUVRETÉ, INITIÉE PAR LE RÉSEAU SOLIDARITÉ ITINÉRANCE DU QUÉBEC (RSIQ) – RENVERSER LA TENDANCE UN DEVOIR COLLECTIF – APPUI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU D'APPUYER la Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté, initiée par le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec;

D'INVITER les municipalités membres de la MRC des Maskoutains à appuyer la déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté, initiée par le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – MOIS DE LA JONQUILLE – PROCLAMATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU DE DÉCRÉTÉ le mois d'avril le Mois de la jonquille;

D'ENCOURAGER la population de la municipalité de Saint-Jude à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPLANT QUÉBEC – SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS – PROCLAMATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU DE PROCLAMER la semaine du 20 au 26 avril 2025 comme étant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus

afin de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Jude à l'importance de ce don de vie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET résolu de lever la séance à 20 h 56.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 8,75\$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous!

Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.

N'hésitez pas à nous contacter :

450 773-4966, poste 2

Pour informations :

Robert Perreault
450 792-2270



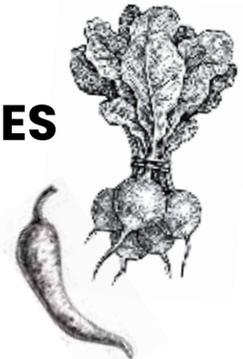
Ferme Rochville

Agriculture durable,
saveurs authentiques

LÉGUMES ET FLEURS COUPÉES

CULTIVÉS SANS PESTICIDES
NI ENGRAIS CHIMIQUES

Formule panier ou à la carte
À la ferme et points de livraison



CONSULTEZ NOS
RÉSEAUX SOCIAUX
POUR LES DÉTAILS

Contact : 450.278.2384
fermerochville@gmail.com
855, 6^e Rang, St-Jude



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

514 388-9233
www.associationiris.ca

Centre de services scolaire de la région de Saint-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

Régie Aqeduc Richelieu-Centre

450 792-2001

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.riam.quebec

La clé sur la porte (Service 24/7)

450 774-1843
www.clesurlaporte.org

Réseau Internet Maskoutain

450 250-5050
www.rimaskoutain.com

MRC des Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Joanie RICHARD

Pharmacienne-propriétaire

**Livraison gratuite
dans la région**



Services professionnels sur place :
Vaccination, injection de médicaments,
lavage d'oreilles, dépistage du streptocoque,
santé voyage, traitement de conditions
mineures, ajustement de la médication
et plus encore!



Prenez RDV
sur clicsante.ca
ou via ce code QR



Accès>pharma

chez Walmart

5950, rue Martineau
St-Hyacinthe, J2R 2H6
450 796-4006



**UN PROJET D'AFFAIRES OU
DE NOUVELLE
ENTREPRISE?**

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com



SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE
Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe



**EQUITRACT
ROY**
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES



CHEZ **nick**, C'EST **unique!**

PRÉPAREZ VOTRE AUTO POUR LA BELLE SAISON !

L'arrivée des beaux jours est l'occasion idéale de choyer votre voiture. Nettoyage d'autos Nick est votre allié pour une remise à neuf saisonnière. Bénéficiez d'un nettoyage approfondi, d'une décontamination soignée, d'un polissage qui redonne de l'éclat et d'une protection à la nanocéramique pour une brillance durable tout l'été.

 detailingnick.ca  [@NettoyageAutosNick](https://www.facebook.com/NettoyageAutosNick)



FAITES BRILLER VOTRE VÉHICULE

Rajeunissez votre véhicule pour la saison à Saint-Pie : nettoyage précis et protection durable chez Nick. Transcendez l'esthétique avec nous.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT !



- NETTOYAGE DE PRINTEMPS
- BRILLANCE EXCEPTIONNELLE
- SAVOIR-FAIRE RECONNU



Esthétique automobile



Protection à la nanocéramique



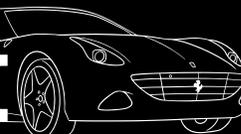
Véhicules récréatifs

49, rue Notre-Dame, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0
nettoyageautonick@hotmail.com

450-702-3821

NETTOYAGE D'AUTOS

nick



Pour nous faire parvenir vos articles, vous adresser au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude, QC JOH 1P0 ou par courriel : admin@saint-jude.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 6 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ?

Contactez le bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois*.

Téléphone : 450 792-3855, poste 0.

Carte professionnelle 75 \$/année pour 6 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	75 \$/année
1/4 page de publicité	130 \$/année
1/2 page de publicité	230 \$/année
1 page complète de publicité	350 \$/année
1/4 page de publicité (une parution)	30 \$/unité
1/2 page de publicité (une parution)	60 \$/unité
1 page de publicité (une parution)	100 \$/unité

Location de salle

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? Saviez-vous que vous pouvez louer des locaux du centre communautaire ?

Un tarif résident/non-résident est appliqué pour la location. Afin de vous assurer d'avoir votre date voulue pour votre événement, il s'agit de s'adresser au bureau municipal pour réserver et signer votre contrat !

Cependant, les locaux sont prioritairement utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude.

Pour toutes informations ou réservations 450 792-3855, poste 0 ou via courriel au info@saint-jude.ca.

Les tarifs sont assujettis aux taxes applicables en vigueur. Le dépôt sera remboursé lorsque l'inventaire des lieux sera effectué et que tout soit conforme.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF (avant taxes)
Salle Roger-Roy (grande salle)	200 \$
Dépôt pour location	75 \$
Salle des loisirs (patineur)	100 \$
Non-résidents	+60 \$



NOTRE OBJECTIF, VOTRE SATISFACTION !

Une équipe professionnelle
qui comprend vos besoins.
Toujours soucieux de vous
offrir le meilleur service !



Mélissa GUERTIN
courtier immobilier

Pierrette SYNNOTT
courtier immobilier

Daniel GUERTIN
courtier immobilier agréé DA

RE/MAX
AGENCE IMMOBILIERE

Daniel Guertin

3100, av. Cusson, bur. 101,
Saint-Hyacinthe

450.771.7707

Coordonnées

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855
Télécopieur: 450 792-3828
Courriel: info@saint-jude.ca
Site Internet: www.saint-jude.ca
Heures d'ouverture: Lundi au jeudi – 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi – Fermé

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – 9-1-1

Adresse de la caserne: 1427, rue Ste-Catherine
Téléphone: 450 792-3855, poste 6
Directeur incendie: Richard Hébert
Courriel: incendie@saint-jude.ca

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855, poste 8
Courriel: biblio@saint-jude.ca

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: 450 792-3943
Curé: Pierre Cordeau

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: 450 250-2485
Télécopieur: 450 924-0953
Courriel: info@agedorstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: 450 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 9 h à 11 h 30
Lundi, mardi, mercredi et vendredi – 16 h à 17 h 30
Jeudi – 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: 450 768-1200
Heures d'ouverture: Mercredi – 8 h à 12 h
Prélèvements: 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Centre de prélèvements sanguins seulement.

Pour prendre rendez-vous: www.santeprelevements.com ou 1 844 448-6826.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse: 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone: 1 855 472-5700

PERSONNEL MUNICIPAL

Informations générales

info@saint-jude.ca

Isabelle Rossignol

Agente au service à la clientèle
admin@saint-jude.ca | (poste 0)

Myriam Fournier

Directrice générale
et greffière-trésorière
dg@saint-jude.ca | (poste 1)

Sophie Beaudreau

Directrice générale adjointe
et greffière trésorière adjointe
mun@saint-jude.ca | (poste 2)

Kim Martin-Blais

Technicienne en loisirs
et à la vie communautaire
loisirs@saint-jude.ca | (poste 3)

Stéphanie Lavallée

Technicienne comptable
tech@saint-jude.ca | (poste 4)

David Jacob

Responsable de la voirie
voirie@saint-jude.ca | (poste 5)

Eveline Guilmain

Inspectrice en bâtiment
et en environnement
inspecteur@saint-jude.ca | (poste 7)

VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES 2025

2^e versement: 28 juin 2025
3^e versement: 28 septembre 2025
4^e versement: 28 novembre 2025

Cooptel

La fibre optique à la maison
à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

Calendrier | Mai 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h 			 Organique	 2	3 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h
4	5 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	 Séance du conseil 20h Tabata – 19 h	 Recyclage Yoga – 18 h 30	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	9	10 Ventes de garage Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h Bingo – 19 h
11 Ventes de garage <i>fête des Mères</i> 	12 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	13 Tabata – 19 h	14  Déchets  Gros rebuts Yoga – 18 h 30	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	16	17 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h <i>Journée contre l'homophobie et la transphobie</i>
18	19 Bureau et camp de jour fermés Début de la saison de soccer: U8, U10 et U12 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobujutsu – 20 h 15 <i>fête des Patriotes</i>	20 Tabata – 19 h	 Recyclage Yoga – 18 h 30	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	23	 24 Collecte R.D.D. Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h
25	Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobujutsu – 20 h 15	27 Tabata – 19 h	 Déchets Yoga – 18 h 30	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	30	31 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h

Calendrier | Juin 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 Début de la saison de soccer: U6 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobujutsu – 20 h 15	3  Séance du conseil 20h Tabata – 19 h	4  Recyclage Yoga – 18 h 30	5  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	6 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h	7 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h
8	9 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobujutsu – 20 h 15	10 Tabata – 19 h	11  Déchets Yoga – 18 h 30	12  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	13 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h	14 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h
15  fête des Pères	16 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobujutsu – 20 h 15	17 Tabata – 19 h	18  Recyclage Yoga – 18 h 30	19  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	20 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h	21 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h
22	23 Début du camp de jour Party de la St-Jean!	24  ATTENTION! BUREAU ET CAMP DE JOUR FERMÉS <i>fête nationale du Québec</i>	25  Déchets Yoga – 18 h 30	26  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	27 2 ^e versement taxes municipales	28  2 ^e versement taxes municipales
29	30				HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h	